

## Costume obligatoire

### Entretien général d'immeubles (DEP 5211)

#### 2020-2021

Au Centre de formation professionnelle l'Émergence, l'élève en Entretien général d'immeubles se doit de porter un costume. Vous devrez porter la **chemise de couleur gris foncé avec logo** du Centre et un **pantalon de travail gris foncé\*** (ex. Big bill). Le port de ces vêtements est **obligatoire**.

Fournisseur officiel pour la chemise : **Broderie Deux-Montagnes**  
350, boul. Industriel  
St-Eustache (QC) J7R 5R4  
(450) 491-2112  
Heures d'affaires : Lundi au jeudi  
8h à 12h et de 13h à 16h30  
Vendredi  
8h à 12h  
*Semaine du 24 juillet au 9 août 2020 - Fermé*

**Dates d'essayage : 2 au 17 juillet 2020**

**Prévoir un délai de trois (3) semaines  
avant le début de la formation pour l'essayage**

**Date pour récupérer votre commande : Vous recevrez un appel de la  
compagnie Broderie Deux-Montagnes**

**Vous devez vous présenter directement à la boutique pour faire l'essayage. Vous effectuerez le paiement à ce moment.**

Mode de paiement de la boutique : **Argent comptant, Visa ou Mastercard**

Coût approximatif : 35 \$ par chemise *(prix approximatif incluant les taxes)*

*\*Vous pouvez vous procurer le pantalon au magasin de votre choix, par exemple à l'Équipeur, ou directement à la boutique Broderie Deux-Montagnes.*

**Centre de formation professionnelle l'Émergence**

1415, ch. de l'Avenir  
Deux-Montagnes (Québec) J7R 7B4  
Tél. : (450) 623-3079 Téléc. : (450) 623-4608  
www.lemergence.qc.ca